



QUARTIERS CHARDOUIRES / CHALVET

Madame le Maire d'Embrun
remercie les habitants du quartier
qui sont venus à la rencontre des élus

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ DU 15 OCTOBRE 2015

Les Chardouires :

- Parking et aire de jeux à nettoyer (surtout avant l'été)
- Incendie des conteneurs : des inquiétudes face à l'incivilité. En outre quelques nuisances notamment olfactives (ne pas hésiter à signaler tout problème au SMICTOM qui est très réactif)
- Vitesse excessive sur la route de Chalvet : remettre des plots à l'axe de la voie à la sortie de la boucle des Chardouires.
- Diverses questions :
 - o La réglementation du bruit en zone pavillonnaire : aucune activité « artisanale » n'est autorisée
 - o Les droits d'eau (ASA en sommeil dans le quartier) sont évoqués
 - o L'éclairage public et la réflexion sur les économies d'énergie en diminuant l'éclairage sont également évoqués. Réflexion en cours pour éclairer moins la nuit certains secteurs mais cela nécessite des investissements lourds.

Chalvet :

- La sécurité sur la route de Chalvet est un sujet primordial pour les habitants : la vitesse, la dangerosité du virage à la sortie de l'oratoire, notamment en hiver, l'étroitesse de la route par endroits ...
Madame le Maire s'engage à étudier ce sujet, et pourquoi pas la pose de glissières de sécurité. Elargir la route, outre la lourdeur du chantier, risque d'augmenter la vitesse et de poser d'autres problèmes.
Il est proposé de supprimer le panneau fin de limitation de vitesse, et de tracer une ligne continue sur certaines portions.
- Plusieurs portions de route auraient besoin d'être refaites. La commune a programmé une campagne de bouchage de trous. Pour ce qui est de la réfection des routes, cela pourra être étudié et planifié en fonction des budgets.

Tournez svp

- La question est posée du débit Internet : Madame le Maire rappelle que cela est de la compétence du Syndicat Mixte PACA Haut Débit. Elle espère que notre territoire sera couvert en 2016.
- Bennes à déchets verts : il est demandé qu'elles ne soient pas posées simultanément à Chalvet et à l'Oratoire, pour que cela soit plus efficace pour les riverains.
Il est rappelé qu'on ne peut pas organiser une collecte plus tardive en automne, car les mêmes engins servent au déneigement.
- Nom des rues : certaines rues du quartier ne sont pas nommées. Les habitants peuvent faire des propositions à la mairie, qui pourra les avaliser en conseil municipal. Des numéros pourront être posés également.
- Le Lotissement de L'oratoire est désormais dans le domaine public communal.
- Il est demandé que soit refait l'abri bus.
- Des problèmes d'écoulement d'eau sur la route sont constatés qui devront faire l'objet de recherche des causes.
Par ailleurs la pose d'une grille de collecte des eaux de ruissellement est actée au carrefour de l'abribus direction des chalets de chalvet.
- Eclairage public : certains lampadaires sont inutiles car dans les arbres : il est rappelé que si l'arbre est sur le domaine privé, l'élagage reste à la charge du propriétaire du terrain, la commune n'intervient que si le propriétaire est défaillant.
- Quelques plaintes sur la qualité du déneigement : il est rappelé que la commune intervient avec des priorités, notamment les circuits de ramassage scolaire.
- Les habitants des Chalets de Chalvet demandent si le déneigement sera toujours fait. Il est répondu positivement.



Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?

*Ecrivez à :
Madame le Maire
Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*